

À l'attention de l'OCCUPANT TEMPORAIRE

Que vous soyez un parent, un ami ou simplement une connaissance des propriétaires, **vous trouverez dans ce document des informations** afin que vous passiez un beau séjour au lac des Trois-Milles.



Que vous en soyez à votre premier séjour au lac des Trois-Milles ou que vous y séjourniez de temps à autre, sachez que **le secteur est reconnu pour sa quiétude**, l'endroit idéal pour se reposer.

C'est d'ailleurs l'un des aspects qui plaît le plus aux riverains et aux visiteurs quand la question leur est posée.

Il faut aussi dire que le lac des Trois-Milles possède plusieurs autres atouts, tels que :

- une eau de belle qualité propice pour la baignade;
- il y a peu d'embarcations motorisées, qui se déplacent à faible vitesse;
- une vue splendide sur les monts Sainte-Cécile;
- on y observe des levers et couchers de soleil spectaculaires...

Ni trop grand, ni trop petit, le lac des Trois-Milles est le lieu idéal pour les amateurs d'activités nautiques non motorisées (planche à pagaie, kayak, ...).

De plus, le lac des Trois-Milles fait partie de la **première Réserve internationale de ciel étoilé**, celle du Mont-Mégantic. Alors que la pollution lumineuse augmente à travers le monde, nous avons la chance ici au lac d'avoir un ciel parsemé de milliers d'étoiles scintillantes et de paysages nocturnes à couper le souffle.



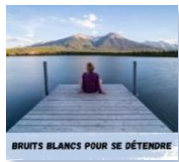
L'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Trois-Milles a été créée en 2003 par un petit groupe de riverains soucieux de protéger le lac. En plus d'agir auprès des riverains, l'association a élargi ses actions auprès des autres usagers du lac afin qu'un maximum de gens se sentent dorénavant concerné par la préservation de cette richesse que représente le lac des Trois-Milles et les autres plans d'eau.

Ce document a été réalisé par l'APEL3M

BIEN VIVRE ENSEMBLE AU BORD DU LAC

Le lac est un espace partagé et un milieu naturel sensible. Pour que chacun puisse en profiter dans la quiétude et le respect du bon voisinage, nous devons adopter de bonnes pratiques et chacun de nos gestes compte pour préserver l'eau, la faune et la flore.

BRUITS



Respectez le calme de la faune et le repos des autres usagers.

Le bruit porte et résonne sur l'eau, surtout tôt le matin et en soirée (parlez à voix modérée). **Évitez les cris, klaxons et nuisances sonores inutiles.** Mettez un volume discret pour votre musique.

Si vous êtes propriétaire de chiens, ne les laissez pas seuls à l'extérieur pour éviter les aboiements excessifs, parce qu'un aboiement ponctuel, ça arrive, le problème, c'est la répétition. Lors de vos promenades, toujours tenir les chiens en laisse pour éviter qu'ils ne dérangent la faune sauvage et les personnes qui ont peur ou n'aiment pas les animaux. De plus, toujours ramasser systématiquement les déjections.

FEU DE CAMP et FEUX D'ARTIFICE



Le lac, ce n'est pas qu'un décor, c'est un lieu de détente, de partage et de liberté, mais aussi un écosystème fragile, un milieu naturel qui mérite respect et attention.

Un feu, ça rassemble... mais **ça se surveille**. Jamais le laisser sans surveillance. Les feux (barbecue, feu de camp) seulement là où c'est autorisé (foyer existant).

Tout le monde n'a pas la même tolérance, on pense aux voisins : fumée, odeurs, étincelles (muni d'un pare-étincelle). Éviter le bois mort autour du lac : il sert d'abri à de nombreuses espèces.

Et **toujours éteindre complètement le feu avant de partir** (eau + vérification).

Toujours consulter le site de la SOPFEU pour connaître les alertes sur les feux de forêt, les restrictions en vigueur et l'indice de danger d'incendie en temps de sécheresse.

Les feux d'artifice sont des moments magiques, surtout au bord de l'eau mais pas anodins. Sachez que le bruit et la lumière perturbent la faune nocturne (oiseaux amphibiens et mammifères). Les résidus polluent l'eau et les sols : les résidus de feu d'artifice laissés sur place deviennent un déchet durable. Si toutefois vous décidez d'en faire malgré cela, prévenir les voisins à l'avance, c'est souvent la clé d'une bonne ambiance détendue.

Se rappeler que le lac est un espace commun :
la liberté de l'un s'arrête là où commence la tranquillité de l'autre

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET ENVIRONNEMENT NOCTURNE

Nous avons la chance de faire partie de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic. Celle-ci aura été la toute première **Réserve** au monde et nous avons raison d'en être fiers. La **collaboration de tous** est donc essentielle afin d'y préserver la nuit.

Aussi, durant votre séjour au lac, **pensez à éteindre les lumières extérieures, en soirée, lorsqu'elles ne sont pas nécessaires et bien sûr, les éteindre toutes quand vous allez vous coucher.**

Pourquoi agir ainsi?

La **lumière artificielle** est une lumière qui éblouit et nuit à la bonne visibilité, touche la qualité de notre sommeil, dérange les espèces vivantes, nuit à l'environnement nocturne et enfin provoque la disparition de notre ciel étoilé.

Il devient donc **de plus en plus important** pour notre environnement, notre qualité de vie, notre santé et notre ciel étoilé **de réduire cette lumière artificielle** et le moyen le plus efficace est d'utiliser l'éclairage extérieur seulement lorsqu'il est vraiment nécessaire.

Vous pourrez ainsi vivre de bons moments sous les étoiles.

NETTOYAGE DES EMBARCATIONS

Pour aller sur l'eau, j'utilise les embarcations mise à ma disposition par le propriétaire des lieux.



Si je décide d'utiliser ma propre embarcation et que je suis allé sur un autre plan d'eau au cours de la dernière semaine, je dois m'assurer qu'elle ne représente aucun risque pour le lac. Pour ce faire, j'inspecte l'embarcation, je retire les résidus de plantes aquatiques, la boue ou les organismes que je jette à la poubelle et je nettoie l'embarcation à l'aide d'un boyau d'arrosage.

Idéalement, il s'agit de gestes qui devraient être faits à la sortie de chaque plan d'eau afin de prévenir la propagation d'espèces aquatiques exotiques envahissantes telles que le myriophylle à épis, le cladocère épineux, la moule zébrée, ...

SUR L'EAU

De plus lorsque je circule sur le lac, **je porte en tout temps un vêtement de flottaison individuel (VFI)** même si je sais nager.

Peu importe le type d'embarcation utilisé, **j'évite de me déplacer dans les secteurs où se trouvent de grande quantité de plantes aquatiques** afin de ne fragmenter les tiges et ainsi favoriser leur implantation ailleurs dans le lac.

Et si j'utilise une embarcation motorisée, je me déplace à **moins de 10 km/h.**

HALTE DES TROIS MILLES, rue principale

Il s'agit d'un **terrain privé dont les propriétaires laissent libre accès** à toute la population de Sainte-Cécile-de-Whitton et des environs.



La municipalité y a installé, il y a plusieurs années, banc et tables de pique-nique. Quant à l'APEL3M, elle a permis l'installation d'un **quai embarcadère** à la descente à bateau et d'un **quai de villégiature** qui permet de profiter d'un moment de détente et d'un magnifique point de vue sur les monts Sainte-Cécile.

ACCÈS AU LAC

À la descente à bateau du terrain de la halte **la barrière est cadenassée**. Cela permet de **contrôler l'accès au lac** aux propriétaires d'embarcations sur remorque. Ceux-ci, pour la plupart des pêcheurs, doivent signer un contrat de « Droit d'accès au lac... » et s'engager à respecter un certain nombre de règles dont celle d'avoir correctement nettoyé leur embarcation et autres équipements avant d'en faire la mise à l'eau au lac.

L'APEL3M espère ainsi **éviter l'introduction dans le lac d'espèces aquatiques exotiques envahissantes dont le myriophylle à épis**.

SÉCURITÉ

Aussi, c'est afin d'assurer la sécurité des usagers de la halte, des piétons et des résidents du secteur, que la vitesse permise sur la rue Principale a été diminuée à 40 km/h. La vitesse maximale est de 20 km/h sur les chemins bordant le lac.

BANDES RIVERAINES

Le **lac des Trois-Milles** est identifié comme étant un lac très sensible et fragile. Il mérite donc un soin tout particulier et **est protégé par des bandes riveraines**.

Ces bandes sont composées de différentes variétés de végétaux – plantes herbacées, arbustes et arbres – dont les diverses racines servent à prévenir l'érosion du sol, à filtrer divers polluants et à ralentir le vieillissement (eutrophisation) du lac. On peut ainsi dire que la bande riveraine protège le lac.

Pendant votre séjour au lac, il est donc très important de faire attention à la bande riveraine : c'est-à-dire à ne pas marcher dessus pour faire en sorte de ne pas l'écraser, à ne pas y poser divers objets, tels que chaises, table à pique-nique et autres, pour ainsi faire en sorte de ne pas l'endommager.

Le **respect porté à la bande riveraine** permettra de conserver notre lac beau et en santé plus longtemps.